

COG 2022-2026

Zoom sur les actions du Bilan 2024

Instance nationale de concertation

28 mai 2025





Les actions 2022-2026

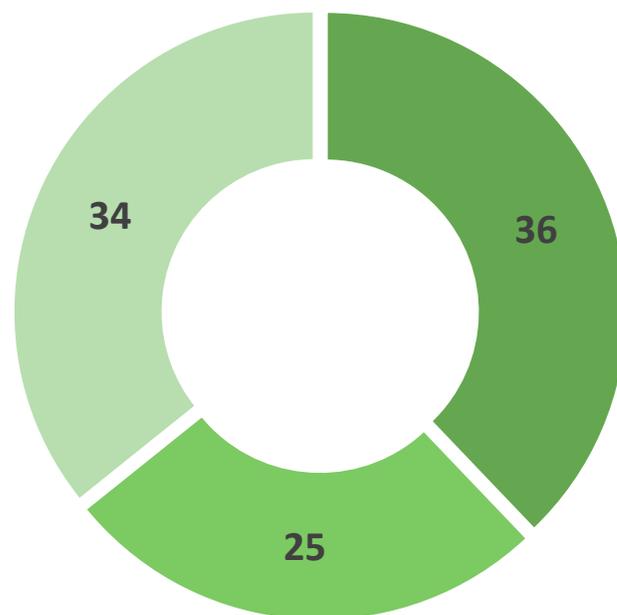
Nombre d'engagements 2022- 2026 : 40



Nombre d'actions COG 2022-2026 : 95

Nombre d'actions par axe

Axe 3 - Structurer et outiller la nouvelle branche autonomie pour piloter le risque



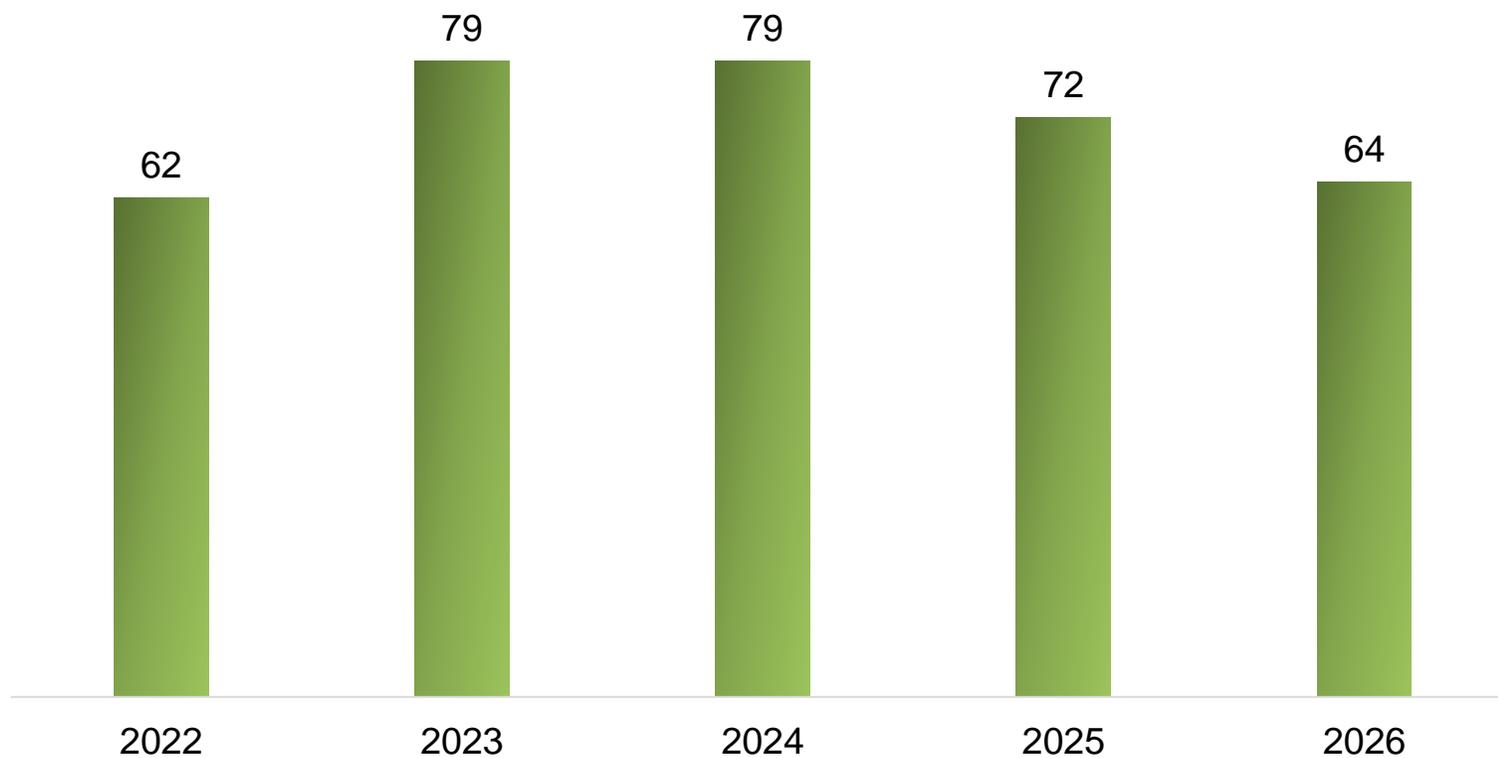
Axe 1 - Garantir la qualité du service public de l'autonomie et l'accès aux droits des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants

Axe 2 - Soutenir l'adaptation de l'offre aux besoins des publics

Les actions suivies 2022-2026



Nombre d'actions suivies par année - COG 2022-2026

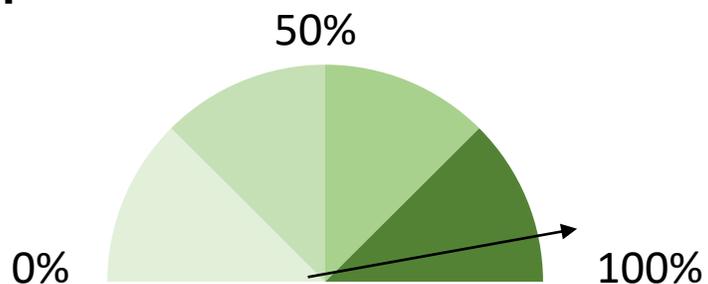




Etat d'avancement 2024

Taux moyen d'avancement des actions de la COG
Fin 2024

92%



Etat d'avancement COG 2022-2026

**220 actions suivies depuis
2022**

Le taux d'avancement moyen de la COG
2022-2026 atteint **55%**

Etat d'avancement 2024

Focus sur les actions 2024 clôturées

Périmètre fonctionnel du SI APA : référentiel élaboré

• Fiche 2 - Eng 7

Des départements intégrés dans la phase pilote SI APA

• Fiche 2 – Eng 7

Cahier des charges du SPDA élaborés avec les 18 préfigurateurs

• Fiche 4 – Eng 12

Site CNSA.FR optimisé après sa refonte

• Fiche 4 – Eng 13

Contribution à l'évolution du modèle économique et à la qualité des aides techniques

• Fiche 8 – Eng 25



Axe 1 - Garantir la qualité du service public de l'autonomie et l'accès aux droits des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants

Fiche 1 - Assurer l'accès de toutes les personnes à l'information, aux droits et à la citoyenneté

- **Enrichissement du site Pour les personnes âgées**
 - Elargissement des organismes répertoriés dans l'annuaire : les CAF, les agences France Rénov, les équipes chargées des soins palliatifs et les ateliers de prévention proposés par les caisses de retraite
 - Enrichissement des fiches de présentation des Ehpad pour mieux éclairer le choix des personnes : les services proposés, les prix et les prestations, le simulateur de reste à charge
 - 8,4 millions de visites en 2024 (+ 8 % par rapport à l'année 2023)
- **Enrichissement du site Mon parcours handicap**
 - Un nombre de visites en augmentation : 6,6 millions de visites en 2024, +14% depuis l'an dernier
 - La première étape, c'est *Mon Parcours Handicap*, nouvelle campagne d'information et de communication sur un site agrémenté de nouvelles rubriques (Sport, prévention des violences,...) et de vidéos pédagogiques dédiées aux principales aides, la prestation de compensation du handicap PCH, la PCH soutien à la parentalité et la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- **Première campagne nationale d'information pour les aidants**
 - Campagne de communication nationale « sortir de l'ombre les aidants » lancée à l'automne 2024 en lien avec le ministère des Solidarités, l'interbranche et les associations d'aidants
- **Une mesure de la satisfaction des usagers en progression**
 - Organisation de la campagne 2024 de mesure de satisfaction des usagers MDPH : 93 127 participants au national (+ 23% par rapport à 2023)
 - Le taux global de satisfaction est de plus de 69 % en 2024

Fiche 2 - Accompagner les professionnels des services départementaux et des MDPH pour favoriser la qualité de service et l'équité de traitement

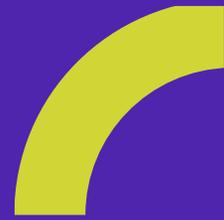
- **Renforcement de l'appui aux MDPH et des services autonomie des départements**
 - Dans le prolongement de la convention avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), la CNSA a proposé en 2024 un cycle de formations à l'ensemble des professionnels des MDPH. 1015 agents ont suivi ces formations à distance.
 - La mise à disposition du module e-learning sur la grille AGGIR se poursuit : 1730 inscrits depuis son lancement dont 512 inscrits en 2024
 - Animation de 9 webinaires pour 1652 professionnels des services autonomie issus de 100 départements inscrits
 - Formalisation d'une feuille de route MDPH 2027 comportant une trentaine d'actions pour intégrer les annonces de la CNH 2023. Ces éléments nourrissent la stratégie définie par le nouveau gouvernement au travers de la mise en place d'une « task force » à laquelle la CNSA contribue
- **Actualisation des référentiels d'évaluation et d'éligibilité**
 - Mise à disposition sur l'extranet de la CNSA de 25 fiches métiers pour les professionnels des MDPH et de 9 fiches pour les équipes médico-social APA
- **SI APA : une nouvelle planification du programme**
 - Un périmètre redéfini afin de prendre en compte les remarques de la Direction Interministérielle du Numérique de l'Etat
 - La poursuite des travaux de co-construction avec les territoires concentrés sur l'élaboration de deux produits correspondant aux premières étapes du processus
 - La CNSA va procéder à la recette des deux expérimentations courant 2025
 - Le programme de déploiement auprès des départements est revu

Fiche 3 - Soutenir l'autonomie des personnes âgées par la prévention et la lutte contre l'isolement social

- **Le centre de ressources et de preuves en action**
 - Co construction avec l'Union des Gérontopôles de France d'un programme national de prévention combinant activité physique et nutrition - Journées thématiques sur la prévention et la promotion de la santé auprès de 1000 professionnels dans 5 villes de France
 - Deux dossiers thématiques ayant vocation à éclairer les pratiques et les financements ont été publiés en juin (sur la nutrition) et novembre (sur l'activité physique et la prévention des chutes).
 - Des opérations ont été conduites avec les départements et les porteurs d'actions pour mettre à la disposition des CFPPA des outils permettant d'accompagner l'activité quotidienne des professionnels (trame d'appel à projets, référentiel d'évaluation, etc.).
- **Une animation renforcée des Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie**
 - Une animation ciblée en territoires et des travaux pour outiller les conférences au plus proche de leurs besoins
 - Un projet est en cours pour remonter les données correspondant à la nouvelle typologie des actions prioritaires de prévention
 - Des chantiers préalables sont menés pour mettre en œuvre la réforme du concours CFPPA prévue en 2026 (accompagnement des conseils départementaux, travaux SI)

Fiche 4 - Garantir l'effectivité des droits et simplifier le parcours des personnes

- **Préfiguration du service public départemental de l'autonomie et préparation de sa généralisation**
 - Fruit d'un travail de concertation, le cahier des charges du SPDA a été élaboré en lien avec les 18 territoires préfigurateurs et soumis aux instances de consultations
 - Afin de favoriser le déploiement du SPDA, une boîte à outils structurée en mars 2025 qui comprend un guide d'activité, des fiches et monographies issues de l'expérience des préfigurateurs, est prête à être diffusée dès publication du cahier des charges au JO
- **Accompagnement des communautés 360**
 - Formalisation d'une version rénovée et concertée du cahier des charges des C360
 - Changement d'outillage et d'organisation de la réponse téléphonique au 0800 360 360
 - Préparation de l'accompagnement des acteurs à l'appropriation du nouveau cahier des charges et mise en place d'outils utiles au pilotage par les ARS et la CNSA
- **L'optimisation du site *cnsa.fr***
 - Refonte du site *cnsa.fr* en tenant compte des besoins exprimés par les directions métiers, par le réseau, les partenaires et les usagers
 - Une mise en ligne en mai 2024 avec une nouvelle arborescence et le développement de nouvelles fonctionnalités
 - Publication de 90 actualités relayées sur le compte LinkedIn ou par des communiqués de presse spécifique



Axe 2 - Soutenir l'adaptation de l'offre aux besoins des publics

Fiche 5 - Améliorer la connaissance des besoins et des solutions

- **Organiser la collecte et exploiter les données à partir des SI de la branche : des progrès**
 - 95 MDPH alimentent de manière régulière le centre de données national opéré par la CNSA
 - Le système d'information décisionnel Via trajectoire handicap (SID SDO) est ouvert à tous les ARS et les CD ainsi qu'aux organismes gestionnaire ESMS (depuis 2023)
- **Améliorer la connaissance et la faire connaître**
 - Réalisation du premier bilan du financement de l'offre, permettant d'exposer des tendances et enjeux de financement de long terme
 - Publication de trois repères statistiques : Un premier sur les prix de l'hébergement en EHPAD, un second sur l'attribution des droits par les MDPH en 2022, et un troisième sur la situation des EHPAD publics et privés non-lucratifs en 2022
 - Premier rapport de branche "Autonomie" : des données nationales et territoriales les plus récentes concernant les publics, les solutions d'accompagnement et les moyens financiers dédiés à la politique de l'autonomie

Fiche 6 - Soutenir les ARS et les conseils départementaux dans le pilotage de l'approche domiciliaire pour une offre ouverte et inclusive

- **Soutenir l'organisation de l'offre à domicile**
 - Structuration de la mission d'appui à domicile
 - Premiers bilans de l'AMI de soutien aux CD sur l'aide et l'accompagnement à domicile
 - Déploiement d'accompagnements à la réforme des SAD
 - Conventionnement avec des fédérations du domicile visant à appuyer le déploiement de la réforme
 - Fiabilisation des remontées des données sur l'offre à domicile
 - Intégration des SAAD dans le tableau de bord de la performance
 - Préparation d'une enquête de coût de grande ampleur
- **Favoriser la modernisation et l'adaptation de l'offre**
 - Reconfiguration du Laboratoire des Solutions de demain pour guider les investissements immobiliers en EHPAD : interventions publiques, webinaires, modules d'e-learning
 - Pilotage du programme ESMS numérique : incitation à l'équipement et à l'utilisation effective d'un dossier usager informatisé (DUI). 20 300 ESSMS financés pour l'ensemble du programme, accompagnant plus d'1,8 million de personnes. 100% des dépenses éligibles à un remboursement de l'UE

Fiche 7 - Aider ceux qui aident : soutenir l'attractivité des métiers de la branche et renforcer l'appui aux aidants

- **Contribuer à l'attractivité des métiers de l'autonomie**

- 37 départements se sont positionnés sur des actions QVCT dans le cadre de l'AMI 2023-2026 pour soutenir l'action des départements en matière d'aide à domicile, de soutien aux aidants, d'accueil familial
- 72 139 formations ont été co-financées en 2023, dont 4004 parcours diplômants ou certifiants
- L'animation des 19 plateformes des métiers de l'autonomie : près de 10 200 candidats mobilisés dans des actions de mise en relation avec des employeurs en 2023

- **Renforcer le soutien aux proches aidants**

- 35 515 aidants ont bénéficié d'une action d'accompagnement grâce au soutien financier de la CNSA à des associations nationales (6 millions d'€) pour réaliser notamment des actions de formation à destination de formateurs et d'aidants et de proposer un soutien psychosocial
- 68 CD retenus dans l'AMI CD aidants PH pour couvrir les années 2023 à 2026
- Une campagne de communication nationale « sortir de l'ombre les aidants » lancée à l'automne 2024 en lien avec le ministère des Solidarités pour contribuer à une prise de conscience sociétale du rôle d'aidant et de ses implications
- Développement des solutions de répit : 12,9 millions notifiés par les ARS en 2024

Fiche 8 - Faciliter l'accès aux aides techniques

- **Contribuer à l'évolution du modèle économique et à la qualité des aides techniques**
 - Formalisation (en cours) d'un cahier des charges de l'offre graduée pour les aides techniques dans le cadre de groupes de travail en vue de son intégration dans la boîte à outils du SPDA
 - Démarches visant à améliorer la solvabilisation des aides techniques :
 - Travaux relatifs à la PCH notamment pour permettre un meilleur accès aux lames de courses,
 - Contribution aux travaux de réforme du financement des Véhicules pour Personnes Handicapées (impactant la PCH),
 - Participation aux instances de suivi du déploiement de Ma Prime Adapt
- **Information et formation des professionnels**
 - Renforcement des compétences des équipes APA et MDPH
 - Réalisation de fiches métiers et capsules de formation sur la prise en charge des aides techniques
 - Mise en place d'une action spécifique sur la prise en charge des lames de courses - fiche métiers, webinaires, présence fan-zone JOP.
 - Tenue d'une journée nationale des référents compensation technique des MDPH (58 MDPH présentes - 68 participants)
 - Participation aux webinaires équipes APA sur les aides techniques et sur ma prime adapt (560 connexions)



Axe 3 - Structurer et outiller la nouvelle branche autonomie pour piloter le risque

Fiche 9 - Conforter le pilotage financier de la nouvelle branche autonomie et structurer une stratégie de gestion du risque portée par la branche

- **Renforcer le contrôle interne sur les dépenses de la branche**
 - Méthode d'analyse et de cotation des risques améliorée, appui renforcée aux directions pour la surveillance des risques et la formalisation des procédures
 - Mise en place d'un club technique et d'un guide méthodologique du contrôle interne
 - Mise en place d'un plan de contrôle unique à l'échelle de la CNSA
 - Elaboration d'une cartographie des risques de fraude à l'échelle de la branche et d'un plan de prévention du risque de fraude
 - Diffusion du cadre de référence du contrôle interne aux MDPH
- **Consolidation du suivi de l'exécution des dépenses de la branche hors OGD**
 - La première édition du bilan du financement de l'offre a permis d'objectiver les évolutions structurelles du financement de l'offre, sur un périmètre de dépenses couvrant environ 90 % du budget de la branche
 - Une base de données de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'offre (OGD + FIR + concours), mobilisée pour l'ensemble des travaux et restitutions en matière de présentation du risque autonomie a été constituée.

Fiche 10 - Renforcer l'efficacité de la dépense en ESMS

- **Copiloter un tableau de bord de la performance du médico-social**
 - Lancement de la première campagne du tableau de bord aux services d'aide à domicile :
 - Un taux de participation de 55% soit 5500 SAAD
 - Animation de la campagne TDBMS « classique » et des évolutions pour la campagne 2025 sur les données 2024
 - Un taux de participation de 86,3 % et de validation 83,8 %
- **Développer un appui métier aux ARS et aux CD**
 - Animation du réseau ARS : Groupes de travail sur Serafin, CNH, campagne OGD, SSIAD, Seppia, Pathos
 - Echanges avec les CD : Groupes de travail sur les concours, sur le modèle de financement des SAAD, référents AMI CD 2023-2026...
 - Des réunions d'animation croisées ARS/CD ou MDPH menées : référents services autonomie (SAD),
- **Contribuer à la mise en œuvre des réformes de la tarification des ESMS**
 - Travaux préparatoires à la mise en œuvre de la réforme Serafin en 2027.
 - Mise en place d'un outil de restitution de la situation financière des ESMS en libre accès, communiqué aux acteurs (notamment ARS & CD)
 - Mise en service des outils complémentaires au SI de recueil des SSIAD et nécessaires à la tarification : groupeur, calculateur, et premiers tableaux de bord

Fiche 11 - Favoriser le pilotage des politiques d'autonomie par les acteurs territoriaux

- **Organiser les échanges annuels avec les CD et MDPH (suivi feuilles de route)**
 - Des rencontres mises à profit de la préparation des conventions tripartites 2025-2028 dont la trame de été adoptée par le conseil en fin d'année 2024
 - 13 rencontres organisées sur l'ensemble du territoire réunissant 96 CD/MDPH/MDA
- **Accompagner les MDPH**
 - 23 MDPH accompagnées depuis 2021 dont 18 en cours d'accompagnement en 2024.
 - Journée nationale de restitution et de capitalisation
 - Formalisation d'une nouvelle offre d'accompagnement adaptée aux besoins spécifiques de chaque MDPH – mise à disposition en 2025
- **Déployer le contrôle interne territorial**
 - Mise en place du contrôle interne territorial afin d'accompagner les départements et les MDPH dans la sécurisation de l'attribution des droits et prestations via la structuration d'un réseau qui comprend désormais tous les départements
 - 8 MDPH ont fait l'objet d'un audit préfiguratif portant principalement sur le versement de la PCH, des compléments d'AEEH pour frais, et de l'AAH
 - Ajout progressif d'indicateurs d'auto-contrôles dans les trames de remontée des données des concours

Fiche 12 - Présentation des thématiques du SDSI

1 | Développer un SI soutenant la qualité de service et d'accès aux droits



Mettre en œuvre un SI de gestion des prestations individuelles PA (APA)



Poursuivre le développement et le déploiement des SI de gestion des prestations individuelles PH (MDPH)



Faire évoluer les **portails d'information grand public** et assurer une meilleure expérience utilisateur via la proposition de téléservices notamment et l'interconnexion avec les portails d'autres organismes de la sécurité sociale



Simplifier les **parcours usagers** et généraliser la mesure de satisfaction des usagers des portails et outils de la CNSA



Mettre en œuvre des outils de gestion et portails collaboratifs pour une relation renouvelée et une meilleure **animation des réseaux** (CRM, extranet rénové...)



2 | Renforcer la connaissance et le pilotage par la donnée de la 5^e Branche



Elaborer et mettre en œuvre une démarche de **gouvernance des données** transverse à la caisse



Améliorer le recueil des données nécessaires à une **gestion efficace de l'offre** et mettre en place un **SI de l'offre** à destination des acteurs du médico-social (ESMS et SAAD), des ARS et des CD



Renforcer l'outillage de la caisse en termes **d'aide de la décision** à travers la mise à disposition de tableaux de bord et un portail décisionnel à destination de la CNSA

3 | Transformer le cœur du SI de la branche



Renforcer l'outillage des **fonctions support** à la CNSA sur des périmètres prioritaires



Formaliser la **stratégie** de la caisse en termes d'architecture, d'urbanisation et d'externalisation et assurer le **pilotage** des SI



Renforcer la **sécurité** et l'interopérabilité des systèmes d'information et des données et moderniser l'infrastructure, mettre en place une stratégie gestion de l'obsolescence et de la dette **technique** et applicative



Assurer le maintien et **l'exploitation** des SI existants et nouveaux et piloter les engagements de service du système d'information (disponibilité, performance)

Fiche 12 - Chiffres clefs sur l'année 2024



Suivi des projets

+ 14

projets nouveaux démarrés en 2024

0

projets annulés

91 %

d'avancement
moyen sur l'année*

Statut du portefeuille de projets

À fin 2024

● **57** projets en cours

● **43** activités récurrentes en cours

* taux moyen de l'avancement des différents projets et activités récurrentes du portefeuille de la DSI



Suivi budgétaire des Autorisations d'Engagement (AE)

85 %

Suivi budgétaire des Services Faits réalisés (SF)

85 %



Ressources humaines

100 %

des objectifs de recrutements depuis le début de la COG

5 recrutements effectués

- Responsable pôle SI Parcours
- Chief Data Officer
- Chef de projet SI – Parcours Usagers – portails web services nationaux
- Responsable centre de services
- Responsable pôle SI Infrastructures

- Arrivée de la Direction de l'Accès aux Droits et des Parcours à la DSI de la cheffe de projet Innovation et déploiement IA

Fiche 13 - Adapter l'organisation des services aux missions nouvelles de la CNSA

- **Poursuivre la transformation de l'organisation interne**
 - Développement des actions en matière d'attractivité et hausse très forte du nombre de recrutements avec des effectifs passant de 147 agents fin 2022 à 204 agents fin 2024. 77 postes COG calés sur une cible de 78 (soit 99%)
 - Index égalité de l'égalité professionnelle : Score de 89 points pour l'année 2024 (contre 77 l'année précédente)
 - Favoriser le recrutement des personnes en situation de handicap :
 - Lancement d'un audit pour renforcer notre plan d'action en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap
 - Participation au Salon Hello handicap dédié aux OSS en juin 2024
 - Renforcement de la communication sur les risques psycho-sociaux : plateforme e-learning de la médecine du travail, rappel sur les ressources disponibles lors de la semaine pour la qualité de vie au travail, promotion et valorisation d'une plateforme digitale pour les salariés atteints d'une maladie chronique, réunion des managers en mars 24 consacrée à la thématique du management bienveillant
 - 88% d'agents formés en 2024, en progression dans un contexte de hausse des effectifs (+4,5%)
 - Réaménagement du site : les travaux ont été engagés à la mi juillet 2024. La première phase du projet (5ème étage) a été livrée en fin d'année en 2024. Un accompagnement est mis en place (rencontres / entretiens avec le personnel, FAQ, mise à disposition de salle, archivage, etc..). La 2ème phase a été lancée (15ème étage).
 - Renforcement de la fonction juridique pour accompagner les nouvelles missions : la fonction juridique est renforcée par des actions de sensibilisation aux marchés publics, sécurisée par une mise à jour des procédures et la réalisation de contrôles tout au long du processus d'achat, structurée autour d'outils de pilotage existants (bilan des achats, programmation des achats, dialogues de gestion) comme de nouveaux outils tels : la politique achat (en cours de finalisation) accompagnée d'un SPASER (également en cours de finalisation).

www.cnsa.fr



www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

www.monparcourshandicap.gouv.fr

66, avenue du Maine
75682 Paris cedex 14

